

Éloge d'Edouard Laborie / [Ulysse Trélat].

Contributors

Trélat, Ulysse, 1828-1890.

Publication/Creation

Paris : A. Pougin, 1870.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/watzgpd4>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

ÉLOGE

20

D'ÉDOUARD LABORIE

PRONONCÉ

A LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

LE 12 JANVIER 1870

PAR U. TRÉLAT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



PARIS

TYPOGRAPHIE A. POUGIN

- 13, QUAI VOLTAIRE, 13 -

—
1870

B. xxiv. Lab

46901

ELOGE
D'ÉDOUARD LABORIE

PRONONCÉ

A LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

LE 12 JANVIER 1870

Par U. TRÉLAT

Secrétaire général.

Messieurs,

L'homme distingué dont je vais retracer la vie fut quatre fois secrétaire de notre Société, qui reconnut ce dévouement en l'appelant à la présidence. Son nom est pour nous désormais inséparable du titre de bienfaiteur. Lui rendre hommage en cette séance solennelle est à la fois un devoir et une dette, et je me sens honoré d'être l'interprète officiel de nos sentiments communs.

Il semble d'ailleurs qu'un sort prévoyant ait voulu nous garder de l'oubli : aujourd'hui même il y a deux ans que notre regretté collègue rendait le dernier soupir. Les dates se confondent et les temps se rapprochent. Ces paroles d'éloge seront comme les couronnes que des mains amies déposent chaque année sur la pierre des tombeaux.

Jean Édouard Laborie naquit le 4 septembre 1813 à Paris, dans la cour Batave, où son père, médecin estimé, exerça pendant longtemps la médecine. Son enfance s'écoula paisiblement dans ce quartier populaire et commerçant, où les grandes démolitions n'ont détruit

ni le souvenir ni la reconnaissance. Le nom de Laborie y est encore connu et aimé.

Notre futur collègue fit de bonnes études au collège Rollin, dont il sortit le 28 décembre 1830 avec son diplôme de bachelier dans la poche. Il était bien jeune alors, mais la profession paternelle était un exemple encourageant; elle devait aplanir un chemin d'habitude si rocailleux et si dur! Peut-être aussi y avait-il un désir de prompt situation personnelle à l'abri des événements. L'hésitation ne fut pas longue, et bientôt le bachelier prenait, suivant les formes, sa première inscription d'étudiant en médecine.

Malgré le grand mouvement qui agitait alors les esprits et les passionnait dans les luttes politiques et littéraires, notre étudiant, doucement abrité dans sa famille, suivait en paix sa route, et après avoir franchi les premières épreuves de l'externat, il entendait avec joie proclamer son nom au 7^e rang sur la liste des internes qui devaient entrer en fonctions le 1^{er} janvier 1835.

Husson, Lisfranc, Blandin, furent successivement ses maîtres. Mais il ne semble pas que leur enseignement ait laissé de fortes traces dans l'esprit de Laborie. C'est plus tard, après avoir quitté l'école, qu'il commence à discerner sa véritable voie et choisit volontairement les deux maîtres dont l'influence restera sensible pendant toute sa carrière.

Occupé de plusieurs mémoires qu'il devait mettre au jour un peu plus tard, participant à la clientèle de son père et détourné pendant quelque temps du travail régulier par les soins de son installation professionnelle, il rédigea un peu rapidement sa thèse inaugurale sur une série de questions empruntées aux diverses branches de notre art. Une de ces questions, sur la *ligature de la carotide primitive et ses conséquences*, est traitée avec quelques développements, et renferme une observation intéressante par son résultat heureux et par les accidents du côté de l'œil et de l'oreille que l'opéré éprouva pendant sa convalescence, accidents dont la nature, aujourd'hui bien connue, n'était pas, tant s'en faut, aussi bien appréciée alors. Laborie subit sa dernière épreuve doctorale le 11 mai 1839.

Depuis quelques mois déjà, il avait associé sa vie et ses espérances à une compagne excellente et dévouée. La carrière était facile pour ces jeunes époux. Entourés de parents et d'amis, n'ayant point à compter avec le besoin, sûrs de leur lendemain, ils n'avaient qu'à se prêter aux événements.

En attendant les occupations de la clientèle, qu'il ne sollicitait pas, Laborie prenait part à la rédaction de quelques feuilles médi-

cales. Déjà, pendant son internat chez Blandin, il avait fait paraître un travail sur un sujet qui, sous différentes formes, n'a cessé depuis longtemps de préoccuper les chirurgiens. Trouver pour les plaies, les surfaces suppurantes, un milieu spécialement favorable à leur guérison, est, on peut le dire hardiment, une sorte de pierre philosophale pour les hommes de notre profession. Quoique de grands et réels progrès aient été accomplis sous ce rapport, quoiqu'on puisse aujourd'hui mener à bien des entreprises opératoires qui eussent été téméraires autrefois, le problème n'est point encore résolu. Tout au plus avons-nous diminué le nombre des inconnues, et c'est en essayant successivement *l'air chaud* que préconisait Laborie dans son mémoire, la ventilation, l'irrigation chaude ou froide, le bain continu, l'aspiration des liquides sécrétés, les antiseptiques, les désinfectants, les styptiques et même les caustiques, que nous nous acheminons, en suivant laborieusement la voie expérimentale, vers une thérapeutique des grandes plaies, plus méthodique et plus efficace que celle de nos devanciers.

Il y avait alors et depuis peu à l'hôpital Saint-Louis un chirurgien actif et hardi, dont le nom était déjà populaire parmi les malades et les élèves. Opérateur habile et parfois d'une surprenante rapidité, ce qui était une qualité recherchée avant la merveilleuse découverte des anesthésiques, il pratiquait généralement cette chirurgie théâtrale qui, sans s'arrêter à l'utile, atteint souvent les limites du possible, mais qui parfois aussi rencontre des succès inespérés.

Laborie, qui n'habitait pas loin de l'hôpital Saint-Louis, commença à suivre Jobert de Lamballe par curiosité ; puis il en prit l'habitude, et bientôt fut un de ses auditeurs les plus assidus.

Certains contrastes sont harmonieux. Autant le jeune docteur était facile, aimable, d'attitude calme et de langage discret, autant le chef de service était brusque, roide, tourmenté, sans mesure dans son langage. Mais sous sa fausse rudesse, indice d'une nature sans équilibre, Jobert cachait un fond d'extrême timidité et une réelle puissance d'affection. D'ailleurs, plus soigneux pour les jeunes confrères qui le visitaient que pour ses élèves, il remarqua Laborie, l'attira près de lui, le mit au courant de ses idées chirurgicales, et, après une fréquentation de quelques mois, lui demanda le secours de sa plume pour la rédaction d'un mémoire sur les nerfs de l'utérus, et plus tard sur les fistules vésico-vaginales.

En dehors de cette collaboration secrète, Laborie publiait dans les journaux : *Gazette des hôpitaux*, *Annales de la chirurgie*, des faits empruntés à la pratique de Jobert. La description d'un nouvel

appareil pour les fractures de cuisse, deux observations de suture de l'intestin par adossement des séreuses, un article sur la réunion immédiate des plaies d'amputation appartiennent à cette époque.

En 1843, il donna lecture à l'Académie de médecine d'un mémoire qui fut peut-être le premier germe de l'étude chirurgicale qu'il a par la suite le mieux poursuivie. Jobert avait fait un jour, pour une maladie des os du métatarse, une amputation partielle du pied, exécutée, comme le dit le rédacteur de l'observation, *en suivant les inspirations du moment*. Au point de vue du succès définitif, l'inspiration n'avait pas été trop malheureuse, puisqu'au bout de dix mois la jeune malade marchait à plat sur son moignon. Ce résultat engagea Laborie à étudier la nouvelle opération comparative-ment avec les autres désarticulations du pied. On sait que cette nouveauté d'inventeur sans le vouloir consistait à enlever tout le métatarse, comme dans l'amputation de Lisfranc, plus les trois cunéiformes.

Le mémoire intitulé *Quelques considérations sur la valeur relative des amputations partielles du pied* est bien disposé et renferme surtout des faits importants au point de vue de la rétraction du tendon d'Achille après l'amputation de Chopart; mais si la partie critique est judicieuse, l'auteur n'a point été aussi heureux dans son argumentation, nécessairement insuffisante, en faveur de la désarticulation tarso-médio-tarsienne, qui n'a jamais pu prendre rang parmi les opérations régulières et méthodiques.

Ces travaux n'étaient que des combats d'escarmouche auxquels prenait part un volontaire de la chirurgie. Il aspirait à entrer dans l'armée régulière. Il y réussit bientôt, mais en changeant d'arme. Le 16 février 1843, il était nommé chef de clinique de M. Paul Dubois, dont l'enseignement était alors dans tout son éclat. Il allait donc se livrer à l'étude des accouchements, et dut croire qu'il avait enfin trouvé sa voie, et que désormais sa carrière était tracée. Mais une prédilection première l'avait poussé dès ses débuts vers la chirurgie proprement dite, et, malgré les apparences, il devait y revenir et y rester.

Cependant, à peine installé dans ses nouvelles fonctions, près d'un maître attrayant et persuasif qui a formé toute une génération d'accoucheurs distingués, dont quelques-uns malheureusement ont déjà disparu, Laborie voulut mettre à profit les faits nombreux et remarquables qui se présentaient à son observation. En 1844, il publia dans les *Annales de la chirurgie* le récit ému d'un accident sans gravité, mais extrêmement pénible, qui est arrivé à un grand nom-

bre d'accoucheurs : *la persistance de la vie et même des cris de l'enfant après la céphalotripsie*. Dans le cas en question, les manifestations de la vie avaient duré une heure après l'extraction. Un pareil spectacle est toujours douloureux et serait horrible dans la pratique privée. Il faut être logique, et lorsqu'on a été contraint de faire le sacrifice de l'enfant et qu'on n'amène plus à l'extérieur qu'une créature mutilée, je ne comprends guère qu'on ne fasse pas cesser, aussitôt qu'ils se produisent, ces derniers soubresauts d'une existence anéantie. Le doigt de l'opérateur, détruisant le bulbe, achève ce que l'instrument n'a pas fait, ce qu'il fait chaque fois qu'il peut être régulièrement appliqué, ce qu'il fait sûrement dans certains procédés comme celui qui est dû à notre collègue M. Guyon.

L'année suivante, une opération faite par M. Dubois donna occasion à Laborie d'étudier une des questions les plus controversées de la chirurgie. Le résultat de cette étude, publié dans le même recueil que la précédente, porte pour titre : *Hydro-rachis lombo-sacré, nouveau procédé opératoire mis en pratique par M. Dubois. Examen des circonstances qui permettent de recourir aux opérations proposées pour obtenir la cure radicale de cette affection. Valeur relative des divers procédés opératoires*.

Sans accorder trop d'importance aux procédés, l'auteur s'attachait surtout à élucider le point capital du sujet, c'est-à-dire l'appréciation des indications opératoires. Sous ce rapport, il suivait une voie dans laquelle ont continué de marcher la plupart des chirurgiens prudents, et donnait les signes qui indiquent l'isolement de la tumeur et l'absence de tout élément nerveux dans son épaisseur ; signes encore trompeurs malgré tout le soin qu'on apporte à les constater, et qui sont bien faits pour inspirer une extrême réserve dans l'emploi des moyens réputés curatifs.

Un nouveau mémoire, inséré dans la *Gazette médicale*, traitait du *Débridement du col de l'utérus dans le cas où l'état de contraction de cet organe devient un obstacle à l'accouchement*. Aujourd'hui ce sujet est bien connu, mais il ne faut point oublier qu'il n'en était pas ainsi il y a vingt-cinq ans. Alors M. Dubois enseignait, comme une chose nouvelle, que les roideurs de l'orifice utérin peuvent tenir à des causes variées parmi lesquelles il fallait placer au premier rang la rigidité spasmodique, qu'on pourrait plus justement nommer contracture du col.

En 1847, Laborie fut chargé de la partie obstétricale d'un journal récemment fondé, qui depuis lors a conservé une situation élevée dans la presse médicale. Dans l'espace de quelques années,

il publiait dans l'*Union médicale* des articles plus ou moins développés sur la *grossesse gémellaire*, sur différents cas de *dystocie*, enfin sur un sujet qu'il aborda sous des formes diverses et à plusieurs reprises. Ayant eu le bonheur de faire naître par *l'accouchement prématuré artificiel* un enfant vivant et vivace, car il est devenu un homme, chez une femme mal conformée qui avait vu ses deux grossesses antérieures se terminer par des accouchements très-laborieux et la mort des enfants, il fit connaître ce fait qui servit de point de départ à un travail plus étendu sous ce titre : *Dans quelles circonstances, en faisant abstraction des vices de conformation du bassin, est-il indiqué de provoquer l'accouchement, quelle que soit du reste l'époque de la grossesse?* Plus tard, devenu membre de la Société de chirurgie, il reprit encore ce même sujet, dans un rapport intéressant et détaillé sur le *Traité pratique d'accouchement prématuré artificiel* de M. Silbert d'Aix. A voir le soin avec lequel il signale les lacunes ou les insuffisances du livre, on reconnaît un auteur depuis longtemps au courant de la question dans toutes ses finesses.

Mais le grand événement de février 1848 venait d'éclater. Bien rares alors étaient ceux qui, s'isolant des grands bruits du dehors, poursuivaient leurs travaux et leurs études. D'ailleurs la vie publique était exigeante, et si le titre de citoyen était de mode, il y avait des heures où il rappelait d'impérieux devoirs.

Aux douloureuses journées de juin, Laborie, qui était chirurgien du 8^e bataillon de la 2^e légion de la garde nationale, se trouvait à son poste, lorsque cette troupe courageuse essuya sans plier l'attaque violente qui eut lieu, le vendredi vers deux heures, à la porte Saint-Denis et qui marqua le début de l'émeute. Il ne quitta pas l'uniforme pendant ces tristes journées de deuil et de sang, et quelques jours après, le ministère de la guerre, qui avait à faire face à de trop nombreux besoins, s'empressa de le nommer médecin des forts de Noisy-le-Sec et de Romainville, transformés en prisons provisoires.

Les services qu'il rendit dans ces circonstances appelèrent sur lui l'attention. L'administration de la guerre lui adressa des remerciements élogieux, et quand vers le mois d'octobre on songea à organiser des départs de colons pour l'Algérie, il fut appelé dans le sein de la commission chargée du choix des émigrants. J'ai retrouvé la lettre de mon vénéré père, alors président de la commission, relative à cette nomination, soigneusement conservée par notre collègue.

Ces occupations, où la chirurgie ne remplissait guère qu'un rôle

nominal, eurent-elles quelque influence sur Laborie, ou bien suivit-il le courant qui portait les hommes jeunes vers notre société, faible encore, mais déjà pleine d'activité ? Ce serait difficile à dire. Toujours est-il qu'à partir de la fin de 1848, il devint pendant quatre ans le *reporter* assidu de nos séances dans l'*Union médicale*, qui n'a cessé depuis cette époque de rendre compte de nos travaux avec un soin et une intelligence remarquables.

Il y a vingt ans, nous n'avions pas de publications régulières, pas d'organe officiel ; aussi les procès-verbaux bénévoles des journaux avaient-ils une importance majeure pour l'avenir de la Société.

Celle-ci ne tarda pas à être reconnaissante envers le jeune confrère qui s'acquittait si bien de sa tâche délicate et nous prêtait un concours si constant. Elle le laissa entrevoir, et Laborie saisit la première occasion qui s'offrit à lui pour faire acte de candidature et solliciter les suffrages des membres de la Société de chirurgie.

Un fait remarquable, dont la relation est restée bien froide dans nos bulletins, excitait alors un vif intérêt parmi les chirurgiens et les accoucheurs. Une femme placée dans le service de M. Huguier semblait atteinte d'une grossesse extra-utérine. Les avis étaient partagés, et le diagnostic demeurait fort obscur malgré l'examen de nos maîtres les plus éminents. Déjà on étudiait les moyens de faire face aux diverses éventualités. C'est à ce moment, dans la séance du 12 mai 1852, que Laborie vint lire à notre tribune un travail ayant pour titre : *Des indications pratiques à suivre dans le cas de grossesse extra-utérine abdominale ayant dépassé le septième mois, avec persistance de la vie de l'enfant.*

Ce travail, écrit de verve et plein de conviction chaleureuse, concluait hardiment à la nécessité immédiate de la gastrotomie. Heureusement cette déduction théorique, d'ailleurs très-discutable, comme le démontra M. Danyau dans un remarquable rapport resté jusqu'ici inédit, n'avait pas un caractère exécutoire, car, le 1^{er} juillet, un accouchement naturel et à terme venait trancher toutes les incertitudes.

Quelques jours auparavant, la Société s'était prononcée. Laborie était élu membre titulaire le 16 juin, et vice-secrétaire dans la séance suivante. Il débutait en faisant partie du bureau pour deux années.

Jusqu'alors sa vie n'avait été traversée par aucun orage. Un travail calme et régulier, des occupations agréables, des amitiés dévouées et une sympathie générale en avaient été l'atmosphère. Mais il n'y a pas de jour sans nuit, et le bonheur ne serait qu'un

vain mot sans la souffrance. Notre pauvre collègue allait être frappé dans sa tendresse et dans ses espérances.

Après avoir perdu un premier enfant en bas âge, il lui restait un petit enfant de neuf ans, entouré de toutes les affections et de tous les soins. La mort le prit comme son frère et laissa seul le père désolé.

Presque en même temps il voyait s'écrouler l'espoir de devenir chirurgien du Bureau central. Après trois concours, et ayant été, dans l'un d'eux, sur le point de toucher la nomination, il entrevoyait une longue période sans nouveaux concours, et une pléiade de concurrents redoutables prêts à se disputer chaudement les rares places vacantes. Le temps était difficile ; quelques années plus tôt ou plus tard, il eût sans doute réussi ; il abandonna cette voie. Mais l'avenir lui ménageait une large et juste compensation.

D'ailleurs, il n'était pas homme à s'isoler dans la douleur et les regrets. Sa nature expansive avait besoin de se donner et de se dévouer. Il se rattacha davantage à ses occupations, à ses amis, à sa clientèle, à ses travaux, et devint l'un des membres les plus actifs et les plus utiles de la Société.

Son dévouement était toujours prêt. Après avoir été deux ans secrétaire, il accepta de nouveau ce poste laborieux dans l'année 1855-56, et, en 1858, notre éminent collègue M. Broca ayant été nommé secrétaire-général et M. Richet ne pouvant alors accepter, pour cause de santé, d'être secrétaire des séances, la Société fut trop heureuse de trouver encore Laborie comme second secrétaire. Plus de trois volumes de nos bulletins ont été rédigés par lui.

Pendant les premières années de son séjour parmi nous, ses travaux, communications ou rapports, portèrent exclusivement sur l'obstétrique, dont il ne s'occupa plus dans la suite qu'à de rares intervalles.

Deux rapports figurent dans le tome IV de nos *Mémoires* : le premier sur une importante communication de M. Houzelot, intitulée *De l'emploi du chloroforme dans l'accouchement naturel simple*, comporte des conclusions que le temps et l'expérience n'ont fait que confirmer ; le second donnait de larges développements à un court travail lu par Cazeaux sur *l'État du col de la matrice dans la seconde moitié de la grossesse*.

Mais il s'en faut que ce soient les seuls sujets qu'il ait abordés. A propos d'*Un cas d'infanticide prétendu*, il se prononçait après discussion complète pour l'innocence de l'accusé, et défendait sur le terrain de la science cette belle maxime du droit, que la loi doit

être interprétée dans le sens le plus favorable à la défense, et que l'accusation doit reculer devant la plus légère incertitude.

Un peu plus tard, après le rapport sur le *Traité pratique de l'accouchement artificiel* de M. Silbert (d'Aix), que j'ai déjà signalé, il étudiait la *conduite que doit tenir l'accoucheur dans la procidence du bras, l'enfant étant encore vivant*, et dirigeait toute son argumentation contre cette pratique aussi barbare qu'inutile de la brachiotomie. Bientôt, c'était un nouveau rapport fort intéressant sur *l'opération césarienne*, et quelques mois après, la discussion d'un des faits les plus singuliers que puisse présenter la pratique obstétricale. Il s'agissait d'une femme ayant subi heureusement l'opération césarienne et qui, un an après, étant devenue enceinte de nouveau, eut, vers le cinquième mois de la grossesse, une *rupture spontanée de l'utérus*. Cette rupture avait laissé passer l'œuf entier, constituant une sorte de grossesse extra-utérine traumatique, qui se termina au bout de quatre mois par l'ulcération du kyste et de la paroi abdominale, et, quelques jours après, par la mort de la malade. Ainsi résumé, le fait perd son caractère anormal et tout s'explique simplement. Mais les choses étaient beaucoup moins simples quand Laborie dut faire le rapport et rédiger une consultation au moment de l'accident, longtemps avant la fin de ce drame pathologique plein de péripéties bizarres.

Quoique la liste des communications faites par Laborie soit loin d'être épuisée pour cette période de 1852 à 1859, celles que j'ai mentionnées suffisent à montrer combien son zèle et son dévouement étaient actifs et constamment en éveil. Cela méritait une récompense. Aussi, lors du renouvellement du bureau, le 22 juin 1859, le nom de Laborie se présenta tout naturellement sous la plume de plusieurs de ses collègues pour la vice-présidence de l'année qui allait s'ouvrir.

Aucune nomination n'était mieux indiquée. Le candidat était parfaitement digne, il avait rendu des services exceptionnels; depuis peu il était, comme la plupart de ses collègues, attaché à un grand hôpital. Cependant, chose surprenante, mais moins rare qu'on pourrait le croire, le vote fut très-disputé. Il fallut faire trois tours et un scrutin de ballottage pour achever l'élection. Enfin, comme c'était justice, Laborie fut proclamé vice-président pour l'année 1859-60. Mais le règlement de la Société ayant été modifié à cette époque, et le renouvellement du bureau reporté à la fin de l'année scolaire, cette vice-présidence dura dix-huit mois, et ce fut seulement le 26 décembre 1860 que le vice-président fut élu président pour l'année 1861, pendant laquelle il dirigea nos discussions.

C'est vers cette époque que Laborie lut successivement à l'Académie, et pour faire acte de candidature, deux mémoires importants; le premier intitulé : *Histoire des thrombus de la vulve et du vagin spécialement après l'accouchement*; l'autre : *Du Rôle des symphises pendant l'accouchement*. Ce second travail est un exposé méthodique du sujet et conclut, suivant une doctrine généralement admise, que le détroit inférieur seul subit des changements de dimensions par le jeu de certaines articulations, tandis que l'ouverture supérieure de l'excavation pelvienne ne peut être en aucune façon modifiée par ce même mécanisme dans un bassin normal.

Le premier mémoire présente une originalité plus marquée et fait faire un réel progrès à l'histoire des thrombus consécutifs à l'accouchement. L'auteur base la classification des tumeurs sanguines sur les données de l'anatomie et fournit ainsi une bonne explication des différences profondes qui distinguent à tous égards les diverses variétés de thrombus.

L'anatomie règne peut-être en souveraine trop absolue dans ce travail; de côté et d'autre elle prend un peu les devants sur les réalités de la pathologie et ne se plie pas toujours de bonne grâce devant le fait, cet argument aussi brutal que respectable. Néanmoins le point de vue général était utile et juste et valait une exposition complète.

Ces mémoires, joints aux autres publications obstétricales de Laborie, ne le conduisirent cependant pas à l'Académie. Il était déjà trop complètement revenu à la chirurgie pour tourner de nouveau ses efforts vers l'obstétrique.

Depuis quelques années en effet, un événement de première importance était survenu dans sa carrière et en avait déterminé la dernière et la meilleure direction.

Beaucoup d'idées utiles et généreuses, écloses en 1848, n'eurent point le temps de mûrir. Au milieu de beaucoup d'autres, on parlait alors des invalides du travail et un concours avait été ouvert pour la construction d'un établissement destiné à les recueillir. C'est à Montrouge, là où se dessine aujourd'hui l'ébauche menacée du parc de Montsouris, que l'édifice devait être élevé. Mais le *sic vos non vobis* est éternel. Les plans étaient faits, l'idée était lancée; d'autres devaient l'exécuter et en tirer gloire.

Un décret impérial, en date du 8 mars 1855, lui donnait une vie nouvelle en fixant un autre emplacement. L'asile allait s'élever à Vincennes, sur les hauteurs qui dominant Charenton, d'après les plans adoptés d'un architecte de talent, M. Laval. Les travaux

commencèrent le 14 août de la même année. L'emplacement, les dispositions générales, les agencements des plans étaient vraiment remarquables ; on sentait dans l'œuvre future un souffle de jeunesse et d'originalité dont nous sommes aujourd'hui bien déshabitués. Pas de murs, la vue des bois et des coteaux, de belles pelouses en pente menant à des constructions basses tapies sous le soleil, de l'espace, beaucoup d'espace large et gai ; au fond et comme un centre, les lieux de réunion, de causerie, de lecture, les réfectoires. Tel est resté, tel était alors le futur hôpital, hospice ou asile, car sa destination n'était pas parfaitement arrêtée au début des travaux. Mais les édifices comme les hommes obéissent à leur nature, en dépit de leur rôle et de leur but, si ce rôle et ce but n'ont pas été bien définis. Cette enceinte ouverte et lumineuse respirait la santé. Ce fut l'asile de la convalescence.

Il y avait plus d'un siècle qu'on l'attendait, mais cette longue attente devait être fructueuse. L'asile de Vincennes a rendu et rendra longtemps encore d'excellents services, parfaitement appréciés par tous ceux que la philanthropie intéresse à un titre quelconque.

C'est Laborie qui fut l'organisateur, le créateur du service médical dans ce bel établissement, dont il avait été nommé médecin en chef le 1^{er} septembre 1857, jour de l'inauguration, et auquel, pendant les dix dernières années de sa vie, il consacra les soins les plus vigilants, les plus efficaces et ses plus constantes préoccupations.

Ici tout était à créer ; il n'y avait pas de précédents, rien à copier. Suivant la marche adoptée, on pouvait faire bien, médiocrement ou mal. Aujourd'hui que Laborie a livré à ses successeurs une œuvre mise en train, il est incontestable que la marche était bonne. Comment se fait-il que l'asile sœur et sœur cadette, l'asile du Vésinet, destiné aux femmes, soit resté si inférieur à celui de Vincennes au point de vue de l'utilité finale ? Question intéressante, mais hors de lieu.

Il fallait saisir la nuance juste dans la fixation du régime de ces convalescents si divers, les uns presque guéris et n'ayant besoin que d'un peu de repos et de bien-être ; d'autres, faibles et hâves, vrais échappés de la tombe, qu'il fallait mener comme des enfants ; d'autres encore, pauvres valétudinaires, jouissant d'une embellie entre deux assauts d'un mal inexorable. A tous il laissa une grande liberté, leurs gazons, leurs chambres, leurs lits ; une vie de lazaronne ; autant de paresse et plus de bien-être.

Mais dès que la convalescence cessait de marcher régulièrement, ou dès que survenait un accident quelconque, le malade passait à

l'infirmierie, où il était soumis à une surveillance assidue et recevait des soins médicaux réguliers.

C'est cette infirmierie qui fut le champ d'observation de Laboric. C'est là qu'il recueillait de nombreux matériaux sur les résultats des traitements institués et suivis dans les hôpitaux de Paris, sur l'anatomie pathologique de certaines lésions à marche lente ou insidieuse qui nous échappent souvent dans nos services si rapidement renouvelés, sur la durée de la convalescence des maladies médicales.

Après avoir organisé le secours, il organisait chaque année, de mieux en mieux, la production scientifique de son hôpital. C'était une mine, mais il fallait un mineur. Il comprit vite qu'il avait entre les mains un instrument puissant qui avait manqué à ses prédécesseurs et à ses collègues, que ce n'était point assez d'avoir porté la lumière sur les résultats immédiats des opérations, qu'il fallait savoir ce que deviennent les survivants, et à quel prix ils achètent la guérison. Au lieu de ces enquêtes personnelles si lentes et si incomplètes, il n'avait qu'à recueillir les faits qui se rassemblaient sous ses yeux et qui le faisaient juge des méthodes, des procédés et des pratiques suivis.

Aussi les communications qu'il nous fit pendant les dix années de son exercice à Vincennes sont-elles nombreuses. Tantôt c'étaient des cas de mort imprévue, résultant d'une maladie que rien n'annonçait : tumeurs cancéreuses, lésions des valvules du cœur ; une infection purulente chez un amputé guéri dont la plaie cicatrisée cachait un petit séquestre. Tantôt des variétés rares de fractures anciennes ou récentes, des absences de consolidation osseuse avec toutes les apparences extérieures de la guérison la plus parfaite ; de vieilles pseudarthroses avec leurs conséquences. Parfois, il nous fournissait la démonstration irréfutable des difficultés du diagnostic et nous montrait que bien souvent la prudence interdit de prendre la probabilité pour la certitude. Un jour il déposa sur cette tribune une tumeur que trois de nos collègues les plus distingués et les mieux rompus au diagnostic avaient déclarée être encéphaloïde ; lui-même, Laboric, avait adopté ce diagnostic et pratiqué l'ablation. C'était une tuberculose épидidymaire ayant envahi toute la glande.

Mais il y a un sujet qu'il étudia avec prédilection ; c'est le résultat des amputations à lambeaux et particulièrement des amputations de la partie inférieure de la jambe. Il y revint nombre de fois, nous apporta des moignons disséqués, des moules en plâtre, nous montra des opérés, nous fit connaître les résultats de sa propre pratique et de celle des autres chirurgiens. Il écrivit un grand nombre de

notes retrouvées dans ses papiers, et inspira à ses élèves plusieurs thèses relatives à cette importante question. Ces efforts soutenus ont été fructueux. Mieux que personne, Laborie a prouvé que l'amputation sus-malléolaire, reconnue bonne au point de vue de la bénignité, est non moins bonne sous le rapport des fonctions du membre, à la condition toutefois que le moignon soit pourvu d'un lambeau épais et long venant se rattacher à une cicatrice antérieure; qu'alors l'amputé peut appuyer directement sur ce coussin solide et faire de longues marches avec un appareil prothétique convenable. Et comme surcroît de démonstration, il nous faisait savoir, dans sa dernière communication, qu'il avait obtenu vingt-quatre succès par cette méthode à grand lambeau postérieur, sur vingt-huit amputations.

Il ne se laissait cependant pas absorber par une seule question. Il étudiait les résultats de l'uréthrotomie interne, surtout au moment où quelques chirurgiens prétendaient ériger cette méthode en système exclusif de thérapeutique des coarctations uréthrales. Il signalait à l'attention des praticiens les fâcheux effets de l'application précoce des appareils inamovibles dans le traitement des fractures, des déplacements pouvant ainsi s'opérer à l'insu du chirurgien. Il recherchait encore les résultats que donnent les divers traitements institués pour combattre les déformations dans la fracture de cuisse.

Ces résultats, méthodiquement recueillis par un de ses élèves, et consignés dans une thèse importante couronnée par la Faculté, nous montrent combien de progrès restent à faire dans cette voie, et quelle est, abstraction faite du danger de mort, la réelle gravité de la fracture de cuisse.

Préoccupé de ces recherches variées, Laborie consacrait de longues heures à son service, et n'y manquait jamais. Les malades, les observations à rédiger, la salle d'autopsie, le prenaient tour à tour. Dans le courant de 1865, à la suite de dissections trop prolongées, il éprouva une sorte d'intoxication anatomique subaiguë qui le tint pendant plusieurs mois éloigné de nos séances. Cet accident n'eut pas d'autres suites, et la santé lui revint complètement.

Cependant, ses amis les plus intimes remarquaient chez lui un peu de fatigue, et lui conseillaient quelques ménagements. L'affection double la clairvoyance. Laborie se sentait bien portant et menait sa vie habituelle. A chacune de nos séances il occupait sa place, et terminait avec nous l'année 1867.

Le 6 janvier, il éprouva un peu de malaise en se mettant au lit, et le lendemain matin, un lundi, il était réveillé par un violent et

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing to be a continuation of the document's content.

Third block of faint, illegible text, showing further details or a separate section.

Fourth block of faint, illegible text, continuing the narrative or list.

Fifth block of faint, illegible text, possibly a concluding paragraph or a list item.

Sixth block of faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or a signature area.



